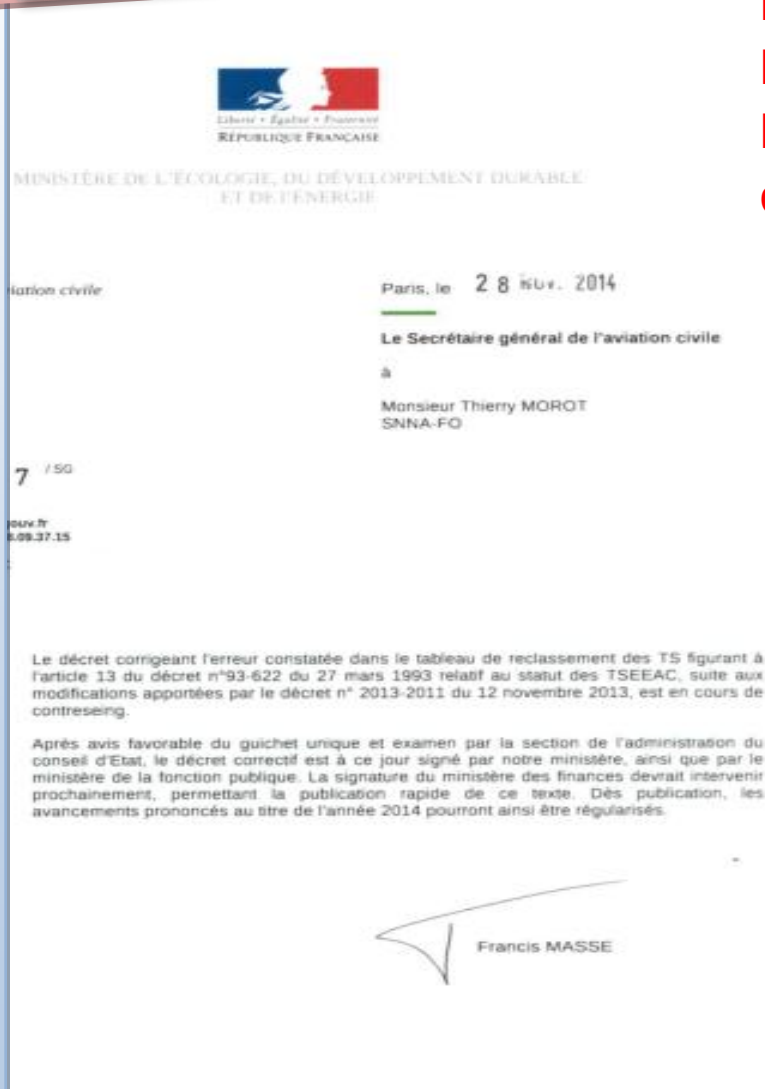




FO a obtenu la correction d'une coquille dans le statut des TSEEAC publié en novembre 2013.

FO est clairement la seule OS qui a pris la peine de vérifier ce statut dans le détail.

Les personnels concernés (N vers P) verront leur avancement 2014 dûment corrigé !!



Nouvelle grille indiciaire TSEEAC : L'avancement au grade de Principal induisait une perte d'échelon !!

La rédaction du tableau de correspondance des échelons explicitant les modalités d'avancement du grade Normal vers le grade Principal est restée inchangée dans le nouveau statut publié en novembre 2013 mais la dénomination des échelons de la classe normale a été modifiée afin de permettre l'insertion de l'année de scolarité supplémentaire.

Le tableau précité aurait dû reprendre les nouvelles dénominations d'échelon. Comme ce n'était pas le cas, les TSEEAC N qui passaient P après 7 ans perdaient le bénéfice d'un échelon au changement de grade.

La situation des TSEEAC lésés en 2014 sera régularisée dès la publication du texte.

Les effets étaient amplifiés par la réduction des taux d'avancement qui avait pour effet de « pousser » encore plus de jeunes TSEEAC au-delà des 7 ans !

FO est encore la SEULE OS qui continue à intervenir auprès de la DGAFP afin de permettre à nouveau un avancement conforme au statut pour tous les TSEEAC (sans réduction des taux pro/pro) !!

QUI DEFEND REELLEMENT LES TSEEAC AU QUOTIDIEN ???